



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

B-COMPETENT. Améliorer les Compétences du Personnel Pénitentiaire en Europe.

Ce nouveau projet de l'UE, est cofinancé par le Programme pour la Justice, vise à contribuer au soutien d'une application vaste et correcte du droit de l'UE et des standards relatifs aux besoins spécifiques des prisonniers étrangers.

*4 février 2020 – Garantir le respect des droits fondamentaux des prisonniers constitue une condition préalable au fonctionnement de l'Etat de droit. Dans les établissements correctionnels toujours plus multiethniques où **la gestion de la diversité culturelle** est devenue question prioritaire, le personnel pénitentiaire joue un rôle essentiel dans la protection des droits de l'homme et dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme.*

Les difficultés rencontrées par le personnel pénitentiaire dans le traitement des prisonniers étrangers et l'accomplissement de leurs besoins spécifiques, en raison de leurs **connaissances insuffisantes** et le **manque de compétences**, illustrent bien les défis dans la prestation de multiples services dans les prisons pour assurer l'application effective et conformément aux standards et au droit de l'UE et au droit international de la protection des droits des prisonniers étrangers.

B-COMPETENT: mission et objectifs

Compte tenu de cette situation, le projet «B-ComPetent» financé par l'UE vise à **analyser le manque de formation** dans les services pénitentiaires en proposant une série de compétences multidisciplinaires pour le personnel civil des établissements pénitentiaires des 6 pays (Italie, France, Espagne, Albanie, Monténégro et Grèce). Cet objectif sera atteint par le biais de la conception et la mise en œuvre d'un **programme innovant transfrontalier de formation des formateurs**, combiné au partage des meilleures pratiques, à l'augmentation de la sensibilisation et aux outils pratiques multilingues.

Dans le cadre de ce projet les activités suivantes sont envisagées: **une analyse approfondie du manque de formations et identification des meilleures pratiques**; conception et mise en œuvre d'un **cours e-learning**; **brochures multilingues** munies de jeux éducatifs pour le personnel civil des établissements pénitentiaires et **vidéo animée avec des scénarios de cas et situations pratiques**; **6 ateliers transfrontaliers de formation des formateurs** en Italie, en Albanie, en Espagne, au Monténégro, en Grèce et en France; **3 conférences nationales** avec la participation des principaux groupes d'intérêt, ainsi qu' **1 conférence internationale finale**.

Ce projet, démarré en septembre 2019 et avec une durée de 24 mois, sera mis en œuvre par un Consortium intersectoriel de partenaires provenant de 3 pays (l'Italie, l'Espagne et l'Albanie) par le biais des entités suivantes: Università degli Studi della Campania "Luigi Vanvitelli", (project Coordinator), Observatory of the Penal System and Human Rights (OSPDH-UB), Albanian Ombudsman, Antigone, European Centre Foundation, Prodos Consulting srl and Bosch i Gimpera Foundation.

Coopération avec des autorités publiques telles que **le Ministère Italien de la Justice, l'Association méditerranéenne des Ombudsmen** et des organisations du réseau européen comme **EUROPRIS** et **EPTA**, va contribuer à la mise en place efficace d'une pratique communautaire pour le renforcement des droits de l'homme dans les prisons.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter www.bcompetent.eu

Suivez B-ComPetent sur les réseaux sociaux:



B-ComPetent est un projet cofinancé par le Programme de la Justice de l'Union Européenne, GA no. 854040. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission Européenne.